

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 39 / 2020

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt le 19 Octobre ,

En exercice : 27

De Présents : 25

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

.Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSES Cédric-M.
BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme
BOULANGER Tamara- M.CAMARA Célestin-Mme DEZ
Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M.
HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX
Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-M. ROSSI Patrick-M.
SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-
M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI
Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-
Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne

Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M.
SANTONI Jean- Mme OLIBE Carole donne procuration à M.
BRUN Fernand.

.Etaient absents excusés- néant.

**Délibération portant adoption de l'adhésion au syndicat mixte du massif
des maures des communes du Rayol-Canadel et de Bormes les
Mimosas.**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme AURIOL Anne ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit d'une procédure habituelle puisque la commune étant membre du syndicat, elle doit se prononcer sur ces nouvelles demandes d'adhésion de ces deux communes suite à l'avis favorable du Comité syndical émis le 27/07/2020.
Le nombre est maintenant de 22 communes membres.

Le Conseil doit se prononcer sur l'adhésion de ces deux communes au syndicat .

Le Conseil Municipal, vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE d'adopter l'adhésion au syndicat mixte du massif des maures des communes du Rayol-Canadel et de Bormes les Mimosas .

Pour extrait conforme au registre des délibérations

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

